



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 24 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CUBRIAL s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 11 avril 2026 sous la présidence de Pierre MAHON, Maire.

**Présents :** BEUCLER Brice, CATALA Laurent, CLAVEY Audrey, CLAVIER Lise, GRUET Monique, JEANDEY Dylan, LENOTTE Jean-Luc, MAHON Pierre, PARESYS Jennifer, PRETOT Marie-Pierre, ROZET Louis

**Absents excusés ayant donné procuration :**

**Absents excusés :**

**Procurations :**

Ouverture de la séance 18h30

**Nombre de conseillers en exercice :** 11

**Secrétaire de séance :** Monique GRUET est nommée secrétaire de séance.

Le quorum est assuré avec 11 membres présents.

### **Ordre du jour :**

- ↪ Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 30 mars 2026
- ↪ Vote des taxes locales
- ↪ Compte de gestion du comptable du trésor 2025
  1. Budget communal
  2. Budget annexe Forêt
- ↪ Compte administratif 2025
  1. Budget communal
  2. Budget annexe Forêt
- ↪ Affectation des résultats
  1. Budget communal
  2. Budget annexe
- ↪ Budget primitif 2026 et fongibilité
  1. Budget communal
  2. Budget annexe
- ↪ Demande admission en non-valeur
- ↪ Désignation délégué CLECT
- ↪ Entretien des lignes parcelles de la forêt
- ↪ Terrain de boules
- ↪ Travaux chemin blanc et chemin de la prairie
- ↪ Questions diverses

---000---



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

## ↳ **Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 30 mars 2026**

Le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal du 30 mars 2026 n'appelle pas d'observations de la part des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

**Délibération 2026-04-01 – Vote : 11/11**

## ↳ **Vote des taxes locales**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les articles 1636 sexies et 1639A du code général des impôts,

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux votés en 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la proposition de maintien des taux et décide de fixer les taux pour l'année 2026 comme suit :
  - taxe d'habitation (TH) 10,79 %
  - taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 24,94 %
  - taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 9,25 %
  - cotisation foncière des entreprises (CFE) non concerné
  
- Charge Monsieur le Maire :
  - de transmettre de manière dématérialisée l'état 1259 dûment complété et visé, accompagné de la présente délibération et de son accusé de réception du contrôle de légalité.

**Délibération 2026-04-02 – Vote : 11/11**

## ↳ **Compte de gestion 2025**

Le Compte de Gestion est un document établi par le comptable public (SGC Valdahon) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en recettes et en dépenses pour l'année écoulée. Il est soumis à l'approbation du conseil municipal.



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

## 1. Budget Principal Communal

Vu l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Après exposé du Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion 2025 du budget communal établi par le comptable public
- Autorise le maire à signer le compte de gestion 2025 du budget communal

**Délibération 2026-04-03 - Vote : 11/11**

## 2. Budget Annexe Forêt

Vu l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Après exposé du Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le compte de gestion 2025 du budget annexe de la Forêt établi par le comptable public
- Autorise le maire à signer le compte de gestion 2025 du budget annexe de la Forêt

**Délibération 2026-04-04 - Vote : 11/11**

## ↳ Compte administratif 2025

### 1. Budget Principal Communal

Après avoir présenté le compte administratif 2025 du budget communal, le maire confie la présidence à Jean-Luc LENOTTE, 1<sup>ER</sup> adjoint pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'adopter le compte administratif 2025 de la commune strictement concordant avec le compte de gestion du comptable public

**Délibération 2026-04-05 - Vote : 10/10**

### 2. Budget Annexe Forêt

Après présentation du compte administratif 2025 du budget annexe de la forêt, le maire confie la présidence à Jean-Luc LENOTTE, 1<sup>ER</sup> adjoint pour le vote du compte administratif.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

- D'adopter le compte administratif 2025 du budget annexe de la forêt strictement concordant avec le compte de gestion du comptable public

**Délibération 2026-04-06 - Vote : 10/10**

## ➤ Affectation des résultats 2025

### 1 Budget Principal Communal

Le Maire présente le détail des résultats du compte administratif :

	Résultat reporté en 2025	Affectation au C/ 1068 en 2025	Résultat de l'exercice 2025	Restes à Réaliser		Solde des Restes à Réaliser	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
				Dépense	Recette			
INVESTISSEMENT	-10 993,45 €		-132 511,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-143 505,05 €
FONCTIONNEMENT	244 973,08 €	10 993,45 €	98 791,96 €				118,76 €	332 890,35 €

L'explosé du maire entendu, après avoir examiné le compte administratif, le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 332 890,35 €
- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	98 791,96 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	234 098,39 €
<b>C Résultat à affecter =A+ B</b>	<b>332 890,35 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	- 143 505,05 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0,00 €
<b>Besoin de financement F =D+E</b>	<b>- 143 505,05 €</b>
<b>AFFECTATION=C =G+H</b>	<b>332 890,35 €</b>
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G=au minimum, couverture du besoin de financement F	143 505,05 €
2) H Report en fonctionnement R002	189 385,30 €
DEFICIT REPORTE D002	0,00 €

**Délibération 2026-04-07 - Vote : 11/11**



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

## 2 Budget annexe de la Forêt

Le Maire présente le détail des résultats du compte administratif sur le budget annexe de la Forêt :

	Résultat au 31/12/2024 reporté en 2025	Affectation au C/ 1068 en 2025	Résultat de l'exercice 2025	Restes à Réaliser			Solde des Restes à Réaliser	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
				Dépenses		Recettes			
INVESTISSEMENT	-19 465,15		9 586,66				0,00 €	0,00 €	-9 878,49 €
FONCTIONNEMENT	266 663,28	19 465,15	-70 520,81					0,00 €	176 677,32 €

L'explosé du maire entendu, après avoir examiné le compte administratif, le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 176 677,32 €
- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

➤ Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	- 70 520,81 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	247 198,13 €
<b>C Résultat à affecter = A+B</b>	<b>176 677,32 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	- 9 878,49 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0,00 €
<b>Besoin de financement F =D+E</b>	<b>- 9 878,49 €</b>
<b>AFFECTATION=C =G+H</b>	<b>176 677,32 €</b>
3) Affectation en réserves R1068 en investissement G=au minimum, couverture du besoin de financement F	9 878,49 €
4) H Report en fonctionnement R002	166 798,83 €
DEFICIT REPORTE D002	0,00 €

**Délibération 2026-04-08 - Vote : 11/11**



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

## ↳ Budget primitif 2026 et fongibilité des crédits

### 1. Budget principal communal

Le budget primitif présenté aux membres du conseil municipal est détaillé par article budgétaire pour une meilleure compréhension, mais il sera voté par chapitre budgétaire.

#### **Budget de fonctionnement**

##### ➤ DEPENSES

#### *Chapitre 011 – Charges à caractère général*

Ce sont les dépenses courantes de fonctionnement de la commune : eau, fuel, électricité, contrats copeurs, fournitures administratives et pour les réceptions (repas des aînés, pique-nique et frais de gestion Soliha pour la gestion locative, travaux espaces verts sur domaine public, entretien courant dans bâtiments publics, prime assurance, taxe foncière...

En 2025, le montant consommé a été de 38 947,72 € pour une inscription initiale de 69 750 €.

Il est prévu pour 2026 un budget de 114 400 €.

#### *Chapitre 012 – Charges de personnel*

Sur ce chapitre sont imputés les salaires des employés communaux.

Aucun recrutement d'employé communal n'a été réalisé en 2025, les travaux d'entretien ayant été confiés à Nicolas CAILLE, dans le cadre de sa micro-entreprise. En 2026, la vacation de l'agent recenseur est notamment prise sur ce chapitre.

Un montant de 1190 € est inscrit sur ce chapitre.

#### *Chapitre 014 – Atténuation de produits*

Suite à la suppression de la taxe professionnelle, la remplaçant par de nouvelles ressources fiscales : la Contribution Economique Territoriale, les modalités de calcul de cette nouvelle imposition sont différentes de celles qui étaient jadis utilisées pour valoriser la taxe professionnelle. Aussi, à l'issue de la réforme, certaines collectivités ont été « gagnantes », autrement dit, surcompensées, et d'autres se sont retrouvées « perdantes », c'est-à-dire sous compensées.

Ce qui donne lieu à un prélèvement au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) pour la commune de CUBRIAL qui fait partie des communes perdantes imputé sur ce chapitre (inscription de 4800 €).

#### *Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes*

Sur ce chapitre sont imputées les rémunérations du maire et du 1<sup>er</sup> adjoint, les subventions aux ménages (voyage scolaire notamment), les contributions au syndicat scolaire de Cuse, la cotisation au service incendie, les admissions en non-valeur...

Les dépenses 2025 représentaient 43 510,70 € pour une inscription de 60 000 €.

C'est un total de 63 250 € qui sera inscrit sur le chapitre 65 cette année.



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

**Le montant total des inscriptions en dépenses de fonctionnement représente 273 463,87 € dont un montant de 186 640 € de dépenses réelles et un virement à la section d'investissement de 86 823,87 € en dépenses d'ordre.**

## ➤ RECETTES

### Chapitre 70 Produits des services, domaines...

Il s'agit des recettes issues des concessions et redevance domaine public ENEDIS

### Chapitre 73 Impôts et taxes et chapitre 731 Fiscalité locale

Des montants à peu près identiques à ceux de 2025 sont inscrits sur ces deux chapitres, aucune évolution n'étant attendue sur ces recettes, soit 10 904 € sur le chapitre 73 (attribution compensation CC2VV et différents fonds reçus) et 27 890 € sur le chapitre 731 (impôts issus des taxes ainsi que la redevance électricité).

### Chapitre 74 – Dotations et participations

Le compte 74 retrace principalement pour la commune :

- Les versements au titre des dotations d'Etat ;
- Dotation globale de fonctionnement (DGF) ;
- Les versements par l'Etat de compensations au titre des exonérations d'impôts locaux.

Un montant de 36 396 € est inscrit sur ce chapitre.

### Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

C'est sur ce chapitre que la commune encaisse les loyers des appartements loués, les dons reçus. Un reversement du budget annexe de la Forêt de 90 000 € vient abonder les recettes sur ce chapitre.

Pour 2026, il est inscrit 114 000 € sur ce chapitre.

**Le montant total des inscriptions en recettes de fonctionnement (réelles et d'ordre) s'élève à 379 015,30 €, dont 189 630 € de recettes réelles et 189 385,30 € de résultat cumulé antérieur reporté.**

## **Budget d'investissement**

### ➤ DEPENSES

### Chapitre 204 – Subventions Equipement versées

Il est inscrit 485 € sur ce chapitre pour une subvention dans le cadre de la réfection d'une classe d'école en 2024 qui aurait dû être payée en 2025.



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

## Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

En 2025, le montant total des travaux et achats sur ce chapitre a été de 161 910,07 €, détaillé ci-dessous :

- Pour les travaux de réhabilitation du cimetière : 113 293,20 €
- Pour le passage à une pompe à chaleur : 47 906,87 €.
- Achat d'un ordinateur pour le passage à Windows 11 : 710 €.

Pour 2026, il est notamment envisagé :

- Réalisation allée pour l'accès à l'aire de jeu et aménagement d'un terrain de boule (environ 21 000 €)
- Réfection des chemins du jardin blanc et de la prairie (environ 60 000 €)
- Réfection lumières de l'église (devis en cours)
- Abandon du contrat d'impression-copieur avec Koesio et achat d'une imprimante-copieur sans contrat de maintenance (devis en cours)

C'est un montant total de 86 400 € qui est inscrit sur ce chapitre.

**Avec le remboursement de capital de l'emprunt et les dépenses d'ordre, c'est un montant total de 241 357,92 € qui est prévu, comprenant 92 852,87 € de dépenses réelles et 148 505,05 € de dépenses d'ordre (remboursement du résultat négatif de 2025 + intégration opérations patrimoniales).**

## ➤ RECETTES

Une subvention au titre du fonds de concours de la CC2VV a été perçue en 2025 pour un montant de 21 739,75 € pour le cimetière.

Normalement une subvention DETR devrait être reçue au titre des travaux réalisés en 2025, mais comme ce n'est pas encore validé, elle n'est pas budgétée à ce stade.

Les autres recettes de l'Etat (FCTVA et taxe aménagement) représentent 5 529 €.

Le résultat négatif de la section d'investissement de 2025 est abondé en recettes (pris sur le résultat positif de fonctionnement) pour 143 505,05 €.

**C'est un montant total de 241 357,92 € qui est inscrit en recette d'investissement comprenant 149 534,05 € de recettes réelles, ainsi que le virement de 86 823,87 € issu de la section de fonctionnement.**

Le budget est présenté en suréquilibre, c'est-à-dire que la totalité des recettes n'a pas été imputée en dépenses : en effet, ce n'est pas une obligation d'affecter la totalité des recettes en dépenses s'il n'y a pas lieu. Si nécessaire en cas de dépenses imprévues, un abondement des montants inscrits pourra être réalisé par une décision modificative. Il reste donc un delta de 105 551,43 € de trésorerie non utilisée à ce stade.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'adopter le Budget primitif du budget principal de la Commune pour 2026 voté par chapitre budgétaire et joint à la présente délibération.



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

- D'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédit de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

**Délibération 2026-04-09 – Vote 11/11**

## 2. Budget annexe Forêt

Il est inscrit :

### ➤ FONCTIONNEMENT

- En dépenses de fonctionnement un montant de 125 450 € en dépenses réelles :

- 90 000 € de virement du budget annexe vers le budget principal de la commune
- 36 450 € pour les frais d'exploitation, de gestion et de garderie ONF ainsi que les travaux d'entretien sylvicoles

Un virement à la section d'investissement de 4 600 € en dépense d'ordre vient compléter les crédits inscrits en **dépenses de fonctionnement pour un montant total de 131 050 €.**

- En recettes de fonctionnement : 36 813 € attendus sur le chapitre 70 correspondant à l'affouage, ainsi que la vente des coupes de bois.

Le résultat cumulé positif vient abonder les recettes de 166 798,83 € pour un montant total inscrit en **recettes de fonctionnement de 203 611,83 €.**

### ➤ INVESTISSEMENT

- En dépenses d'investissement c'est un montant de 14 478,49 € qui est inscrit correspondant à des travaux sylvicoles pour 4 600 € et la reprise du résultat négatif de 2025 de 9 878,49 €.

- Les recettes d'investissement comprennent uniquement l'abondement pour combler le résultat négatif d'investissement 9 878,49 € (pris sur le résultat cumulé positif de fonctionnement) ainsi que le virement de la section de fonctionnement de 4 600 € soit un total de 14 478,49 €.

**Le budget annexe est également présenté en suréquilibre. Il reste en trésorerie un montant de 72 561,83 €.**

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'adopter le Budget annexe de la forêt pour 2026 voté par chapitre budgétaire et joint à la présente délibération.



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

- D'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédit de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

**Délibération 2026-04-10 - Vote : 11/11**

## ↳ Demande d'admission en non-valeur produits irrécouvrables

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;

CONSIDERANT l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public ;

CONSIDÉRANT sa demande d'admission en non-valeur des titres ou produits irrécouvrables, après mise en œuvre de poursuite sans effet ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCORDE décharge au comptable public des sommes détaillées ci-dessous, lesquelles s'élèvent à 234,89 € correspondant à la liste des produits irrécouvrables n°5023210331,

Compte	Montants présentés
6541	234,89 €

**Délibération 2026-04-11 – Vote : 11/11**

## ↳ Désignation délégué CLECT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-33 ;

Vu les IV et V de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique. Bien qu'elle ne définisse pas les attributions de compensation, tâche qui revient aux exécutifs locaux (conseils communautaire et municipaux), la CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

Lors de la dernière réunion du conseil communautaire, il a été demandé que chaque commune délibère pour procéder à l'élection en son sein d'un représentant au sein de la CLECT.

Le maire demande donc qui est candidat pour être délégué CLECT.

M. Jean-Luc LENOTTE propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De nommer M. Jean-Luc LENOTTE délégué représentant la commune de Cubrial au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

**Délibération 2026-04-12 – Vote : 11/11**

## ↪ **Entretien des lignes parcelles de la forêt – Terrain de boules**

### **Travaux chemin blanc et chemin de la prairie**

Le maire est toujours en attente de réception de devis, un seul ayant été reçu pour chaque chantier envisagé.

## ↪ **Informations diverses**

### Journée citoyenne

Une journée citoyenne sera proposée afin de réaliser différents petits travaux d'embellissement du village.

### Tour de France

Le Tour de France passera dans la commune le 17 juillet 2026. La circulation sera coupée de 11 h à 17h sur l'itinéraire (passage sur la RD50), ces horaires étant susceptibles d'être modifiés. Les horaires définitifs seront affichés quelque temps avant le 17 juillet au tableau d'affichage.

### Eglise

A ce jour, il n'y a plus d'éclairage intérieur dans l'église. Une demande de devis pour réfection de l'alimentation a été initiée. Pour réaliser ces travaux, un cheminement doit être réalisé en planche pour que l'électricien puisse circuler dans les combles de l'église.

### Prunier rue de la goutte

Le prunier sec, situé rue de la Goutte, à côté des boîtes aux lettres, sera coupé prochainement.



# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.**

La Secrétaire de séance

Monique GRUET

Le maire



Pierre MAHON

*Le maire certifie avoir affiché le compte-rendu de cette séance au tableau d'affichage le 25/04/2026 et avoir transmis les délibérations au contrôle de légalité le .....*

# Budget principal Commune

## BUDGET PREVISIONNEL 2026 - COMMUNE DE CUBRIAL

FONCTIONNEMENT														
DEPENSES				RECETTES										
Chapitre	Libellé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026	Chapitre	Libellé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026					
011	charges à caractère général	- €	- €	114 400,00 €	70	produits des services	- €	- €	440,00 €					
012	charges de personnel	- €	- €	1 190,00 €	731	fiscalité locale	- €	- €	27 890,00 €					
014	atténuation de produits	- €	- €	4 800,00 €	73	impôts et taxes	- €	- €	10 904,00 €					
65	ANV : c/ 6541	- €	- €	600,00 €	013	atténuation de charges	- €	- €	- €					
	créances éteintes : c/ 6542	- €	- €	- €	74	dotations et participations	- €	- €	36 396,00 €					
	autres charges gestion courante : c/ 65888	- €	- €	- €	75	autres produits de gestion courante	- €	- €	114 000,00 €					
	autres charges	- €	- €	62 650,00 €										
	<b>Sous-total chap. 65</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>63 250,00 €</b>										
66	intérêts d'emprunts : c/ 66111	- €	- €	2 500,00 €	76	produits financiers	- €	- €	- €					
	autres charges financières	- €	- €	- €										
	<b>Sous-total chap. 66</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>2 500,00 €</b>										
67	titres annulés sur exercices ant. : c/ 673	- €	- €	500,00 €	77	Mandats annulés sur exercices ant. : c/ 773	- €	- €	- €					
68	provisions : c/ 681	- €	- €	- €	78	Reprise dépréciations et provisions : c/ 781	- €	- €	- €					
<b>PAS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES EN M57</b>				<b>PAS DE PRODUITS EXCEPTIONNELS EN M57</b>										
<b>PAS DE 022 (DEPENSES IMPREVUES) EN M57</b>				<b>PAS DE 022 (DEPENSES IMPREVUES) EN M57</b>										
Dépenses réelles de fonctionnement				- €	- €	186 640,00 €	Recettes réelles de fonctionnement				- €	- €	189 630,00 €	
023	virement à la section d'investissement	- €	- €	86 823,87 €										
<b>opérations d'ordre entre sections</b>				<b>opérations d'ordre entre sections</b>										
042	681 (amortissements)	- €	- €	- €	042	777 (amortissement des subventions rattachées à des immobilisations)	- €	- €	- €					
						7768 (neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées)	- €	- €	- €					
						722 (travaux en régie)	- €	- €	- €					
<i>(ne jamais inscrire au budget de dépenses au compte 675)</i>				<i>(ne jamais inscrire au budget de recettes au compte 775)</i>										
<b>Sous-total chap.042</b>				<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>					
<b>Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>86 823,87 €</b>	<b>Recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	
D002	Résultat du déficit de fonctionnement reporté	- €		- €	R002	Résultat de l'excédent de fonctionnement reporté	- €		189 385,30 €					
<b>TOTAL DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>273 463,87 €</b>	<b>TOTAL RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>379 015,30 €</b>	
<b>Différence entre recettes et dépenses de fonctionnement</b>							<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>105 551,43 €</b>					



# Budget annexe Forêt

## BUDGET PREVISIONNEL 2026 - COMMUNE DE CUBRIAL

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Libellé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026	Chapitre	Libellé	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
011	charges à caractère général	- €	- €	36 450,00 €	70	produits des services	- €	- €	36 813,00 €
012	charges de personnel	- €	- €	- €	731	fiscalité locale	- €	- €	- €
014	atténuation de produits	- €	- €	- €	73	impôts et taxes	- €	- €	- €
65	ANV : c/ 6541	- €	- €	- €	013	atténuation de charges	- €	- €	- €
	créances éteintes : c/ 6542	- €	- €	- €	74	dotations et participations	-	-	-
	autres charges gestion courante : c/ 65888	- €	- €	- €					
	autres charges	- €	- €	90 000,00 €	75	autres produits de gestion courante	-	-	-
	<b>Sous-total chap. 65</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>90 000,00 €</b>					
66	intérêts d'emprunts : c/ 66111	- €	- €	- €	76	produits financiers	-	-	-
	autres charges financières	- €	- €	- €					
	<b>Sous-total chap. 66</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>					
67	titres annulés sur exercices ant. : c/ 673	- €	- €	- €	77	Mandats annulés sur exercices ant. : c/ 773	- €	- €	- €
68	provisions : c/ 681	- €	- €	- €	78	Reprise dépréciations et provisions : c/ 781	- €	- €	- €
<b>PAS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES EN M57</b>					<b>PAS DE PRODUITS EXCEPTIONNELS EN M57</b>				
<b>PAS DE 022 (DEPENSES IMPREVUES) EN M57</b>					<b>PAS DE 022 (DEPENSES IMPREVUES) EN M57</b>				
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>126 450,00 €</b>	<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>36 813,00 €</b>
023	virement à la section d'investissement	- €	- €	4 600,00 €					
<b>opérations d'ordre entre sections</b>					<b>opérations d'ordre entre sections</b>				
042	681 (amortissements)	- €	- €	- €	042	777 (amortissement des subventions rattachées à des immobilisations)	- €	- €	- €
	<i>(ne jamais inscrire au budget de dépenses au compte 675)</i>					7768 (neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées)	- €	- €	- €
	<b>Sous-total chap.042</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>		722 (travaux en régie)	- €	- €	- €
					<i>(ne jamais inscrire au budget de recettes au compte 775)</i>				
					<b>Sous-total chap.042</b>				
<b>Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>4 600,00 €</b>	<b>Recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
D002	Résultat du déficit de fonctionnement reporté	- €		- €	R002	Résultat de l'excédent de fonctionnement reporté	- €		166 798,83 €
<b>TOTAL DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>131 050,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>203 611,83 €</b>
<b>Différence entre recettes et dépenses de fonctionnement</b>							<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>72 561,83 €</b>





# MAIRIE de CUBRIAL

Canton de Rougemont

Franche Comté

## TABLE RECAPITULATIVE DES DELIBERATIONS De la séance du 24 avril 2026

<i>Date</i>	<i>N° Délibération</i>	<i>Objet</i>	<i>Thématique</i>
24/04/2026	2026-04-01	Approbation du Procès-Verbal du CM du 30 mars 2026	5-2
24/04/2026	2026-04-02	Vote des taxes locales	7-2-1
24/04/2026	2026-04-03	Compte de gestion 2025 – Budget principal commune	7-1-7
24/04/2026	2026-04-04	Compte de gestion 2025 – Budget annexe forêt	7-1-8
24/04/2026	2026-04-05	Compte administratif 2025 – Budget principal commune	7-1-7
24/04/2026	2026-04-06	Compte administratif 2025 - Budget annexe forêt	7-1-8
24/04/2026	2026-04-07	Affectation des résultats – Budget principal communal	7-1-7
24/04/2026	2026-04-08	Affectation des résultats – Budget annexe forêt	7-1-8
24/04/2026	2026-04-09	Budget primitif 2026 et fongibilité – Budget principal communal	7-1-7
24/04/2026	2026-04-10	Budget primitif 2026 et fongibilité – Budget annexe forêt	7-1-8
24/04/2026	2026-04-11	Demande admission en non-valeur	7-1-10
24/04/2026	2026-04-12	Nomination délégué CLECT	5-3-7